

CREDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Vague de début 1997

Sou1997-1070

L'image de l'architecture et des architectes

Note réalisée à la demande de la Direction de l'Architecture

Sou1997-1070

J. P. L.

AVRIL 1997

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CREDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Vague de début 1997

L'image de l'architecture et des architectes

Note réalisée à la demande de la Direction de l'Architecture

J. P. L.

AVRIL 1997

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Note réalisée à la demande de la Direction de l'Architecture

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Anne-Delphine Kowalski, Jean-Pierre Loisel

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur : Robert Rochefort

Avant-Propos

Ce document présente les résultats des questions insérées, à la demande de la Direction de l'Architecture, dans la vague de fin 1996 - début 1997 de l'enquête du CREDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

L'enquête a été réalisée en face à face en décembre 1996 - janvier 1997 auprès d'un échantillon de 2005 personnes, représentatives de la population de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération¹.

Les questions posées à la demande de la Direction de l'Architecture justifient l'organisation de cette note en quatre parties :

- On s'interroge, dans un premier temps, sur l'image contemporaine de l'architecture auprès de nos concitoyens : quelle idée principale s'en dégage aujourd'hui ?
- Le rôle de l'architecte et du paysagiste est au centre de la seconde partie : y a-t-il nécessité d'intervention de l'homme de l'art lorsqu'on modifie le cadre de vie, et dans quels domaines précis?
- La troisième partie s'intéresse aux « méfaits » d'une certaine architecture dans le paysage : quelles constructions dégradent le plus le paysage?
- Enfin, on trouvera, dans la dernière partie, une synthèse des principaux éléments constitutifs de l'image de l'architecture et de l'architecte : la réalisation d'une typologie permet de déceler l'existence, dans la population, de **six groupes de Français** ayant une représentation bien différente de l'architecte et de l'architecture.

¹ Le compte rendu de réalisation de l'enquête ainsi que les résultats de l'ensemble des questions posées sur chacun des thèmes, figurent dans le rapport général de présentation des « Premiers résultats de la vague de fin 1996 - début 1997 » (CREDOC, Mars 1997).

Principaux résultats

Cinq éléments principaux peuvent être dégagés de l'analyse des questions soumises aux Français au début 1997 :

- L'**architecture** renvoie prioritairement à l'image d'une discipline partie prenante de l'**urbanisme** : pour trois Français sur dix, l'architecture contribue, en effet, à l'organisation des villes et des quartiers. Mais cette représentation est disputée par une frange importante de la population qui préfère mettre l'accent sur son rôle dans la construction de maisons individuelles.
- Le rôle de l'**architecte** est, quoi qu'il en soit, bien reconnu par nos concitoyens. Les trois quarts d'entre eux jugent son intervention **nécessaire** dès qu'il s'agit de « toucher » au cadre de vie quotidien.
- Par contre, les types et domaines de son intervention sont loin de faire l'unanimité. On observe cependant que nos concitoyens, dans leur majorité, privilégient l'**aménagement des villes** ou la **réhabilitation des bâtiments anciens**.
- Il semble exister dans la population une « opposition » entre :
 - Les tenants d'une **architecture au service de la société** (organisation des villes, aménagement des banlieues...), plutôt « modernistes » en matière de moeurs, jeunes, aisés, urbains et diplômés ;
 - Les défenseurs d'une représentation très axée sur le **seul confort des logements**, représentation **plus individualiste**. Ces individus sont plus « traditionalistes », plus âgés, moins diplômés, moins aisés et résident plus fréquemment dans de petites communes.
- Enfin, les personnes interrogées jugent que ce sont les **grands ensembles d'habitation** et les **bâtiments industriels** qui, de toutes les constructions, dégradent le plus le paysage.

1 - Image de l'architecture

Qu'est-ce que l'architecture aujourd'hui, à l'aube du troisième millénaire ? Ou plutôt, que représente-t-elle dans l'esprit des Français ? Même s'il était difficile de tenter de répondre à cette question en soumettant aux Français une seule interrogation, nous avons proposé à nos concitoyens de choisir, dans une liste de sept propositions, les **deux idées** correspondant le plus à l'image qu'ils se font de l'architecture.

L'architecture, c'est d'abord l'organisation des villes

Pour trois Français sur dix, l'architecture correspond avant tout à **l'organisation des villes et des quartiers** ; selon eux, elle serait donc partie prenante de l'urbanisme.

Trois autres « images » viennent ensuite, véhiculées par un nombre sensiblement moindre de nos concitoyens : 20% se représentent plutôt l'architecture comme une discipline consacrée à la construction de maisons individuelles ; 18% comme un art producteur de monuments qui font date dans l'histoire. 14% préfèrent en donner une description purement « technique », citant l'« élaboration de plans pour des constructions ». Les réponses visant à associer l'architecture à la construction de logements sociaux, de bâtiments publics ou encore à l'aménagement intérieur des logements, concernent chacune moins de 9% des enquêtés (tableau 1).

On pourrait en fait regrouper les réponses en quatre thèmes de représentations :

- **L'architecture au service du bien public, de la société** : trois items vont dans ce sens : l'organisation des villes et des quartiers, la construction de logements sociaux, l'érection de bâtiments publics. C'est l'opinion la plus courante (44% de citations), mais c'est aussi celle qui comportait le plus de modalités de réponses (3 sur 7).
- **L'architecture comme discipline tournée vers le bien-être de l'individu**. Deux pistes étaient proposées à ce sujet : la construction de maisons individuelles et l'aménagement intérieur d'une maison, d'un appartement. Ces façons de voir concernent environ un Français sur quatre.

- L'architecture perçue de manière « neutre », comme une simple **fonction technique** : l'élaboration de plans pour des constructions (14%).
- Enfin, l'**architecture comme témoin créateur**, génitrice de « monuments qui font date dans l'histoire » (18%).

Tableau 1
Dans la liste suivante, quelles sont les deux idées qui correspondent
le plus à l'image que vous avez de l'architecture ?
 - 1997 -

	(en %)		
<i>Classement par ordre décroissant de la première réponse</i>	1ère réponse	2ème réponse	Cumul 1 + 2
L'organisation des villes et des quartiers	29,7	19,3	49,0
La construction de maisons individuelles	19,8	15,1	34,9
La construction de monuments qui font date dans l'histoire	17,5	14,6	32,1
L'élaboration de plans pour des constructions.....	14,1	13,2	27,3
La construction de logements sociaux	8,8	13,3	22,1
La construction de bâtiments publics	5,4	12,9	18,3
L'aménagement intérieur d'une maison, d'un appartement	4,3	10,9	15,2
<i>Ne sait pas</i>	0,4	0,9	-
Ensemble	100,0	100,0	-

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Alors que la hiérarchie des premières réponses est bien affirmée (de 30% à 4% de citations selon les items), les Français restent beaucoup plus partagés en second lieu (les taux de citations s'échelonnent de 19% à 11%).

On peut néanmoins mettre à jour l'existence de certaines corrélations entre les deux réponses (tableau 2) :

- Quand on cite « l'organisation des villes » en premier, le taux de désignation, en second lieu, de « la construction des logements sociaux » est supérieur à la moyenne. Cette association est d'autant plus notable qu'elle existe en sens inverse : citer le logement social en premier conduit plus souvent à parler de l'organisation des villes ensuite.

Le même phénomène existe entre l'image de l'architecture vouée à « la construction de maisons individuelles » et celle d'un métier axé sur « la construction de logements sociaux ».

Autrement dit, alors même qu'il semble apparaître deux « pôles » dans l'image de l'architecture (organisation des villes, construction d'habitat individuel), à chacun de ces deux pôles est plus souvent associée en second lieu « la construction de logements sociaux ». Cette idée « transcenderait » donc, ensuite, les premiers clivages.

- D'autre part, trois idées semblent plus souvent associées entre elles : « l'organisation des villes et des quartiers », « la construction de monuments historiques » et « l'élaboration de plans » (tableau 2).

Tableau 2
Première et deuxième idée qui correspondent le plus à l'image que l'on a de l'architecture

(en %)

Première idée citée :	Deuxième idée citée :							Total (y c ne sait pas)
	Organisa- tion des villes	Maisons individu- elles	Monu- ments historiques	Elabora- tion de plans	Logements sociaux	Bati- ments publics	Aménage- ment intérieur	
L'organisation des villes et des quartiers	-	19,6	19,4	19,2	20,3	12,4	8,7	100,0
La construction de maisons individuelles	21,9	-	13,7	8,1	24,0	12,3	19,3	100,0
La construction de monuments qui font date dans l'histoire ..	35,6	14,2	-	20,5	4,2	7,1	7,1	100,0
L'élaboration de plans pour des constructions	28,0	20,1	19,0	-	6,9	12,8	12,8	100,0
La construction de logements sociaux	33,5	23,3	6,2	8,6	-	16,1	12,0	100,0
La construction de bâtiments publics	18,7	18,0	31,0	18,3	6,3	-	6,3	100,0
L'aménagement intérieur d'une maison, d'un appartement	19,8	20,6	27,9	11,9	8,4	10,2	-	100,0
Ensemble	19,3	15,1	14,6	13,2	13,3	12,9	10,9	100 0

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Deux images opposées : l'organisation des villes et la construction de maisons individuelles

a - Le poids de l'environnement résidentiel

L'image première que l'on a de l'architecture **dépend en partie de l'endroit où l'on vit** : c'est ce que montre la comparaison de deux profils, celui des personnes pour qui cette discipline contribue avant tout à « l'organisation des villes » et celui des tenants de la « construction de maisons individuelles » (tableau 3).

Les premiers (organisation des villes et des quartiers) se recrutent en effet plus qu'en moyenne parmi les habitants de grandes unités urbaines (agglomération parisienne ou communes de plus de 100 000 habitants), chez ceux qui vivent en périphérie et résident dans des immeubles. La politique de la ville, qu'ils pratiquent au quotidien, les concerne au premier chef.

Bien différentes sont les caractéristiques distinctives des seconds. Voir dans « la construction de maisons individuelles » l'archétype de l'architecture est une attitude plus souvent partagée par les personnes vivant dans un environnement d'habitat individuel : les habitants de communes rurales, de villages ou de petites villes, comme les personnes qui résident en pavillon.

Tableau 3
Type d'habitat et image de l'architecture.

Caractéristiques sur-représentées dans le groupe des personnes privilégiant « l'organisation des villes et des quartiers » dans l'image qu'elles se font de l'architecture.		(en %)	
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne.....	37,4	Réside dans une commune de 2000 à 20 000 habitants	24,6
Réside dans une commune de 100.000 habitants ou plus	34,9	Réside dans une commune de moins de 2000 habitants.....	23,9
Habite en périphérie, en banlieue.....	35,4	Habite dans un village, un bourg	23,8
Habite en immeuble (autre que HLM) .	34,2	Habite en pavillon	22,0
Habite dans le Nord	35,1		
Ensemble des personnes concernées....	29,7	Ensemble des personnes concernées	19,8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 29,7% des Français se réfèrent, quand ils parlent de l'architecture, à « l'organisation des villes et des quartiers », c'est le cas de 37,4% des habitants de Paris et de l'agglomération parisienne.

On notera également que les Français pour lesquels l'architecture se caractérise d'abord par la construction de logements sociaux sont un peu plus nombreux que la moyenne à habiter eux-mêmes en HLM ou ILM (12,8%, contre 8,8% en moyenne).

b - L'influence des critères socio-économiques

Il existe de forts liens entre certains critères socio-économiques et le type d'habitat. On sait, par exemple, que les actifs, les personnes d'âge moyen, les foyers aisés vivent plus fréquemment dans les grandes villes, alors que les personnes âgées sont plus nombreuses qu'en moyenne à résider à la campagne ou dans les petites villes de province. C'est cette dichotomie que l'on retrouve ici :

* *Les personnes issues d'un milieu aisé, comme celles en âge d'être actives, optent davantage pour une architecture jouant un rôle dans l'organisation des villes.*

L'idée que l'architecture contribue d'abord à l'organisation des villes et des quartiers se rencontre le plus souvent, en effet, chez les cadres (cadres supérieurs, professions libérales, cadres moyens), chez les diplômés du supérieur et chez les personnes disposant de revenus confortables. Les Français de 35 à 64 ans font également plus qu'en moyenne état de cette représentation du métier (tableau 4).

Cette position renvoie à des opinions et attitudes plus spécifiques des populations plutôt aisées : elle est ainsi mieux diffusée chez les personnes « modernistes », jugeant par exemple que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sente bien ; on la trouve également sur-représentée auprès des enquêtés plus réceptifs aux sacrifices financiers concédés pour la défense de l'environnement, comme chez ceux qui se déclarent sans inquiétudes, à la fois à propos d'un accident de la route, d'une agression dans la rue, d'un accident de centrale nucléaire ou d'une maladie grave.

Tableau 4

Caractéristiques sur-représentées chez les personnes jugeant que c'est « l'organisation des villes et des quartiers » qui correspond le plus à l'image de l'architecture.

	(en %)
Cadre supérieur, profession intermédiaire.....	38,5
Diplômé du supérieur.....	38,5
Dispose, dans son foyer, d'un revenu mensuel de 15000 francs et plus.....	38,3
Agé de 35 à 64 ans.....	32,8
Non-inquiet ¹	38,4
Estime que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sente bien et détendu.....	34,2
Prêt à payer 10% plus cher des produits préservant l'environnement.....	33,3
ENSEMBLE DES FRANÇAIS.....	29,7

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 38,5% des cadres supérieurs et professions intermédiaires estiment que c'est l'organisation des villes et des quartiers qui correspond le mieux à l'image qu'ils ont de l'architecture, contre 29,7% des Français en moyenne.

¹ L'indicateur d'inquiétudes prend en compte quatre sujets différents : risque d'une maladie grave, risque d'un accident de la route, risque d'une agression dans la rue et risque d'un accident de centrale nucléaire. Les « non- inquiets » sont les personnes déclarant ne pas éprouver d'inquiétudes, pour eux ou pour leurs proches, sur **aucun** des quatre sujets retenus.

* *Les seniors privilégient une représentation de l'architecture fondée sur la construction de maisons individuelles.*

Les retraités et les personnes de 65 ans et plus, comme les non-diplômés -facteur en partie lié à l'âge- ou encore les ouvriers, assimilent plus volontiers l'architecture à l'édification des maisons individuelles.

Correspondant à un profil plus âgé qu'en moyenne, cette vision du métier semble mieux partagée par les personnes aux positions plutôt « traditionalistes » en ce qui concerne le mariage ou le travail des femmes, et par les « inquiets ».

Tableau 5

Caractéristiques sur-représentées chez les personnes jugeant que c'est « la construction de maisons individuelles » qui correspond le plus à l'image de l'architecture.

	(en %)
Agé de 65 ans et plus	29,9
Aucun diplôme	28,8
Retraité.....	25,8
Ouvrier.....	24,7
Estime que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge.....	26,4
Estime que le mariage est une union indissoluble.....	25,5
Inquiet ¹	25,6
ENSEMBLE DES FRANÇAIS.....	19,8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

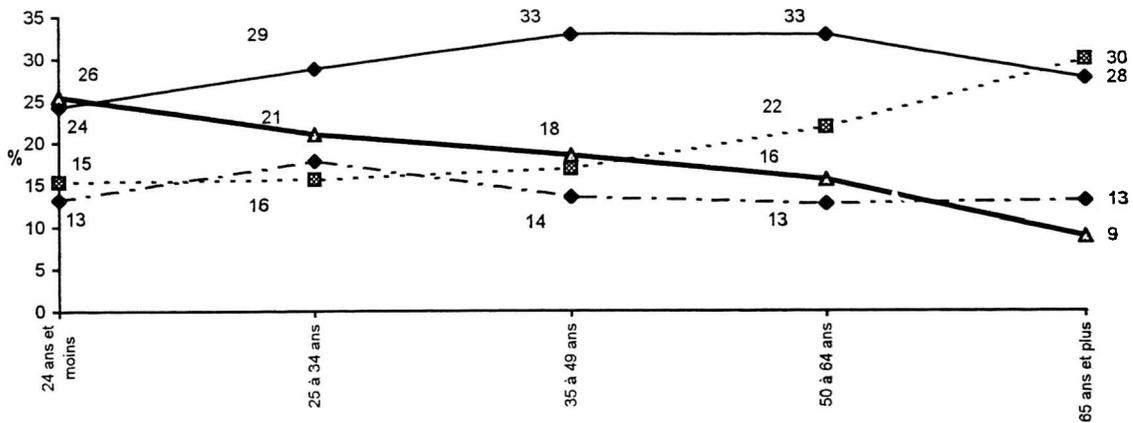
Exemple de lecture : 29,9% des individus de 65 ans et plus estiment que c'est la construction de maisons individuelles qui correspond le mieux à l'image qu'ils ont de l'architecture, contre 19,8% des Français en moyenne.

Les enquêtés qui mettent en avant les autres représentations de l'architecture ne présentent pas de caractéristiques spécifiques. On peut cependant remarquer que l'idée de monuments « faisant date dans l'histoire » semble un peu mieux diffusée chez les plus jeunes des Français : 26% des moins de 25 ans (+ 8 points par rapport à la moyenne) en font état.

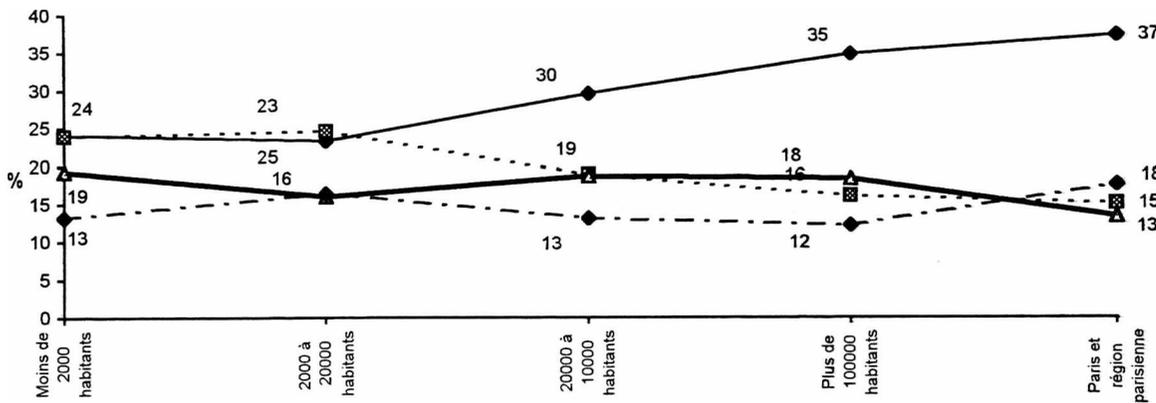
¹ Les « inquiets » sont des personnes déclarant éprouver de l'inquiétude, pour eux ou pour leurs proches, sur chacun des quatre sujets retenus dans l'indicateur (voir note page précédente).

En résumé : l'image de l'architecture dépend principalement de trois effets

Analyse en fonction de l'âge



Analyse en fonction de la taille de la commune de résidence



Analyse en fonction des revenus du foyer

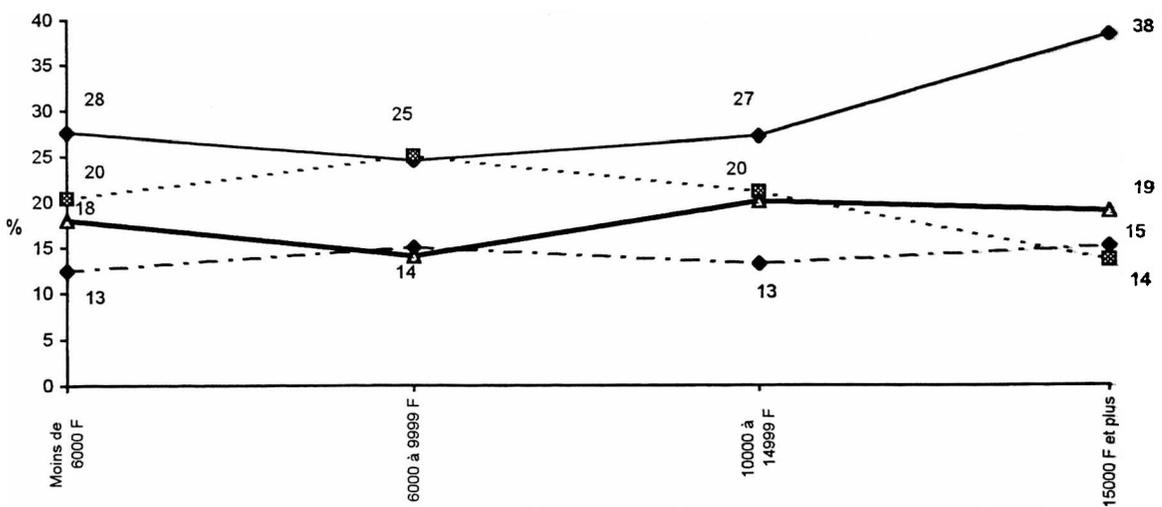
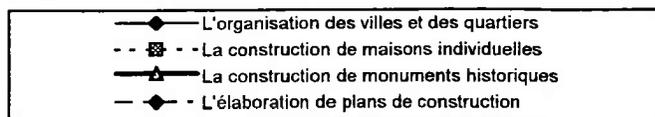


Image de l'architecture :



2 - Le rôle de l'architecte

Comme on vient de le voir, il n'existe pas **une** vision de l'architecture, mais bien des représentations plurielles, dépendant de conditions aussi bien objectives (habitat, âge,...) que subjectives (modernisme...). Au-delà de cette perception de l'« art », qu'en est-il de ses techniciens ? En d'autres termes, quel rôle nos concitoyens confèrent-ils à l'architecte et au paysagiste ?

Cette partie tente d'apporter des réponses à cette question. On y mesure, dans un premier temps, l'opportunité ressentie d'une intervention des professionnels face à toute modification du cadre de vie. Puis, on cherche à évaluer quels sont, dans l'esprit de nos concitoyens, les domaines d'intervention prioritaires des architectes et des paysagistes.

2.1 - L'architecte doit intervenir dans ce qui modifie le cadre de vie

Trois Français sur quatre (74% exactement) estiment **nécessaire** l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste dans tout ce qui modifie le cadre de vie : paysages, voies routières, ensembles d'habitations, maisons individuelles, etc... Seuls 18% n'en voient pas l'intérêt.

Tableau 6

Pensez-vous que ce qui modifie le cadre de vie (paysages, voies routières, ensembles d'habitation, maisons individuelles...) devrait nécessiter l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste ?

- 1997 -

	(en %)
Oui	74,4
Non	18,4
<i>Ne sait pas</i>	7,2
Ensemble	100,0

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Une forte majorité de nos concitoyens sont donc convaincus du rôle nécessaire des architectes et paysagistes. Malgré l'ampleur de cette conviction, quelques caractéristiques spécifiques émergent au sein de ce groupe.

La nécessité d'une intervention de l'architecte ou du paysagiste est encore plus profondément ressentie (tableau 7) :

- Chez les « **urbains** » : 80% des enquêtés habitant en immeuble, et 80% des personnes résidant dans de grandes unités urbaines, mettent en avant le rôle de l'architecte (+ 6 points par rapport à la moyenne).
- Chez les Français appartenant à des **milieux aisés** : cadres, diplômés du supérieur, personnes disposant de revenus mensuels élevés.

Rappelons que ces tendances socio-démographiques caractérisaient précédemment les tenants d'une vision de l'architecture consacrée à « l'organisation des villes ». On le vérifie donc ici, ces derniers se montrent effectivement plus convaincus que la moyenne des Français de la nécessité d'une intervention des « hommes de l'art » lorsqu'on touche au cadre de vie.

Tableau 7

Caractéristiques sur-représentées chez les personnes estimant que ce qui modifie le cadre de vie devrait nécessiter l'intervention d'une architecte ou d'un paysagiste.

	(en %)
Habite dans un immeuble (autre qu'une HLM).....	80,4
Réside dans une commune de plus de 100 000 habitants ou à Paris et dans son agglomération.....	79,6
Cadre supérieur, profession intermédiaire.....	81,4
Diplômé du supérieur.....	81,4
Dispose, dans son foyer, d'un revenu mensuel de 15000 francs et plus.....	80,7
Non-inquiet	80,6
Estime que c'est l'organisation des villes et des quartiers qui correspond le mieux à l'image de l'architecture.....	80,0
ENSEMBLE DES FRANCAIS	74,4

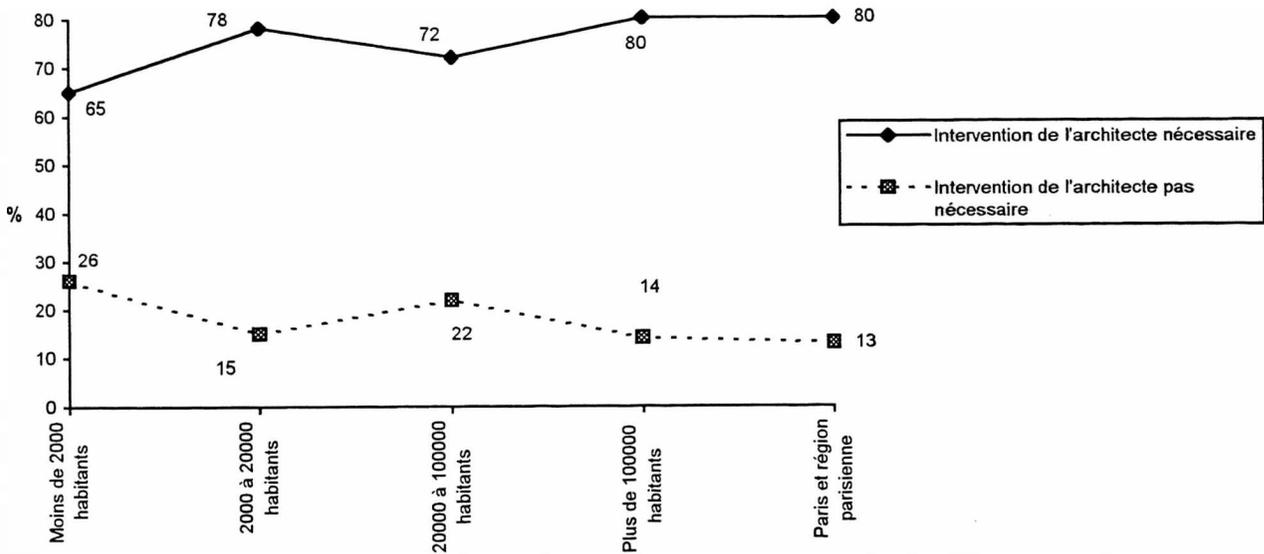
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 79,6% des personnes habitant dans des grosses agglomérations estiment que ce qui modifie le cadre de vie devrait nécessiter l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste, contre 74,4% des Français en moyenne.

Réfuter la nécessité d'une intervention de l'architecte ou du paysagiste est, à l'inverse, une attitude un peu plus courante chez les habitants de communes rurales (26% des personnes habitant dans une commune de moins de 2000 habitants affichent cette position, soit + 8 points par rapport à la moyenne). Cette attitude est également plus souvent exprimée par les Français qui voient l'architecte d'abord comme un constructeur de logements sociaux (24%, + 6 points par rapport à la moyenne) ou comme un « décorateur d'intérieur » (23%, + 5 points).

Il convient enfin de noter la sur-représentation des non réponses chez les plus âgés des enquêtés (13% des personnes de 65 ans et plus, contre 7% en moyenne).

Graphique 2
Nécessité d'une intervention de l'architecte, en fonction de la taille de la commune de résidence



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

2.2 - Les domaines d'intervention prioritaires de l'architecte ou du paysagiste

Si la plupart des Français s'accordent sur la nécessité de l'intervention de l'architecte quand il s'agit de modifier le cadre de vie, il ne semble pas exister, dans leur esprit, de domaine prioritaire d'intervention. Conviés à choisir dans une liste de six « missions », nos concitoyens hésitent en effet à en désigner de plus importantes que d'autres (tableau 8):

- Cités chacun par 22% des enquêtés, « l'aménagement des villes » et « la réhabilitation de bâtiments anciens » prennent la première place.
- Ensuite, de 12 à 16% des personnes interrogées choisissent plutôt « l'aménagement des banlieues », « l'insertion des maisons individuelles dans le paysage », « l'insertion des infrastructures routières dans le paysage », et « l'aménagement des ZAC et zones commerciales à l'entrée des villes ».

Le cumul des deux réponses données par les interviewés n'apporte pas de modification sensible : quatre des six domaines d'intervention recueillent plus de 30% de citations, mais aucun ne se détache nettement. L'insertion des maisons dans le paysage paraît cependant reléguée au dernier rang, avec 21% des voix.

Tableau 8

Pour améliorer la qualité de nos villes et de nos paysages, quels sont dans cette liste les deux domaines où il vous semble nécessaire de faire intervenir un architecte ou un paysagiste ?

- 1997 -

Classement par ordre décroissant de la première réponse	(en %)		
	1ère réponse	2ème réponse	Cumul 1 + 2
L'aménagement des villes.....	22,4	16,6	39,0
La réhabilitation des bâtiments anciens.....	22,3	13,2	35,5
L'aménagement des banlieues des grandes agglomérations.....	16,4	25,9	42,3
L'insertion des maisons individuelles dans le paysage.....	13,7	7,6	21,3
L'insertion des routes, autoroutes et rond-points dans le paysage	12,5	19,2	31,7
L'aménagement des zones d'activité ou commerciales à l'entrée des villes.....	12,2	16,6	28,8
Ne sait pas.....	0,5	0,9	
Ensemble.....	100,0	100,0	-

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Cette relative diversité des réponses signifie-t-elle que, selon nos concitoyens, tous les domaines cités requièrent l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste ? En tout état de cause, on peut relever le souci de complémentarité dont les enquêtés font preuve dans le choix des deux domaines prioritaires : « l'aménagement des banlieues » et « l'insertion des routes, autoroutes et rond-points dans le paysage », un peu moins retenus en première réponse, le sont davantage en second. On notera que l'intérêt accordé d'abord à « l'aménagement des banlieues » va plus souvent de pair avec un attachement à « l'aménagement des zones d'activité à l'entrée des villes ».

Tableau 9
Premier et deuxième domaines prioritaires d'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste

(en %)

Première idée citée :	Deuxième idée citée :						Total (y c ne sait pas)
	Aménagement des villes	Réhabilitation ancien	Aménagement des banlieues	Insertion maison individuelle	Insertion des routes	Aménagement des ZAC	
L'aménagement des villes.....	-	13,5	32,6	10,2	26,3	17,3	100,0
La réhabilitation de bâtiments anciens	25,1	-	25,4	10,5	19,8	18,5	100,0
L'aménagement des banlieues	23,9	21,5	-	7,2	19,6	27,8	100,0
L'insertion des maisons individuelles dans le paysage .	21,5	25,6	16,3	-	20,1	14,6	100,0
L'insertion des routes, autoroutes et rond-points dans le paysage.....	20,9	11,8	41,9	9,4	-	16,0	100,0
L'aménagement des ZAC à l'entrée des villes	12,0	13,7	44,6	5,0	24,3	-	100,0
Ensemble.....	16,6	13,2	25,9	7,6	19,2	16,6	100,0

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

En tout état de cause, l'analyse détaillée des préférences des enquêtés tend à montrer que nos concitoyens, comme c'est le cas pour l'image qu'ils ont de l'architecture, choisissent la « mission » la plus proche de leurs préoccupations quotidiennes.

L'aménagement des villes : une demande plus urbaine

La demande d'intervention de l'architecte - et du paysagiste - en matière « d'aménagement des villes » est logiquement plus répandue chez ceux qui définissent l'architecture comme l'organisation des villes. Elle est également plus présente chez les Français logés en immeuble (hors logements sociaux) et chez ceux résidant dans la périphérie des villes, dans les banlieues.

Tableau 10
Caractéristiques sur-représentées chez les personnes estimant prioritaire l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste dans « l'aménagement des villes »

(en %)

Cadre supérieur, profession libérale.....	30,0
Etudiant.....	27,7
Habite dans un immeuble (autre que HLM).....	28,0
Habite en périphérie, en banlieue.....	26,8
Estime que c'est l'organisation des villes et des quartiers qui correspond le plus à l'image de l'architecture	30,3
ENSEMBLE DES FRANCAIS.....	22,4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 28% des personnes habitant dans un immeuble (autre que HLM) estiment que l'architecte ou le paysagiste devrait prioritairement intervenir dans l'aménagement des villes, contre 22,4% des Français en moyenne.

A noter que cette demande, fondée sur une conception « collective » du bâti, plus ou moins éloignée du seul intérêt personnel, est particulièrement en vogue chez les cadres supérieurs et professions libérales, ainsi que parmi les étudiants.

La réhabilitation des bâtiments anciens : un lien avec le logement habité

La demande de « réhabilitation des bâtiments anciens » concerne, au premier chef, des personnes habitant elles-mêmes dans des logements anciens (27% des Français vivant dans un logement construit avant 1915 en font état, soit 5 points de plus qu'en moyenne) ou résidant dans des logements sociaux (+ 5 points). Il est difficile de ne pas y voir une projection personnelle de l'enquêté, particulièrement sensibilisé à ses propres conditions d'habitat. Cette demande est aussi plus répandue chez les enquêtés réfractaires à l'intervention systématique d'un architecte pour tout ce qui modifie le cadre de vie (31%, +9 points).

Tableau 11
Caractéristiques sur-représentées chez les personnes estimant prioritaire l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste dans « la réhabilitation des bâtiments anciens »

	(en %)
Femme au foyer	27,6
Habite dans un logement construit avant 1915.....	26,8
Réside dans une commune de 2000 à 20 000 habitants.....	26,5
Habite en HLM, ILM	25,9
Ne possède aucun diplôme (ou seulement le Cep)	25,6
Estime que ce qui modifie le cadre de vie ne devrait pas nécessiter l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste....	30,9
Estime que c'est la construction de logements sociaux qui correspond le mieux à l'image de l'architecture.....	30,4
ENSEMBLE DES FRANÇAIS.....	22,3

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 27,6% des femmes au foyer estiment que l'architecte ou le paysagiste devrait prioritairement intervenir dans la réhabilitation des bâtiments anciens, contre 22,3% des Français en moyenne..

Les femmes au foyer, de même que les non-diplômés, témoignent également plus qu'en moyenne d'une telle attente.

L'aménagement des banlieues : une demande émanant de milieux assez aisés

Aménager les banlieues est une attente plus marquée dans les milieux plutôt aisés : cadres moyens et professions intermédiaires, diplômés du supérieur, personnes bénéficiant de revenus élevés. Les Franciliens manifestent également un attachement particulier à une telle intervention.

Le fait que cette attitude soit plus souvent défendue par les tenants d'une architecture tournée vers la construction de bâtiments publics laisse penser qu'une partie des personnes concernées envisagent l'aménagement des banlieues **comme une nécessité sociale, publique, qui semble les impliquer peut-être plus en tant que citoyens que comme individus.**

Tableau 12
Caractéristiques sur-représentées chez les personnes estimant prioritaire l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste dans « l'aménagement des banlieues »

	(en %)
Habite Paris ou dans son agglomération.....	22,8
Profession intermédiaire	22,2
A deux enfants ou plus de moins de 16 ans.....	21,0
Possède un diplôme du supérieur	21,0
Estime que c'est la construction de bâtiments publics qui correspond le mieux à l'image de l'architecture.....	22,1
Non inquiet.....	21,9
ENSEMBLE DES FRANÇAIS.....	16,4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 22,8% des personnes habitant Paris ou dans son agglomération estiment que l'architecte ou le paysagiste devrait prioritairement intervenir dans l'aménagement des banlieues, contre 16,4% des Français en moyenne.

L'insertion des maisons individuelles dans le paysage : l'exigence des plus âgés

Il existe une forte corrélation entre l'attente d'une intervention de l'architecte pour insérer les maisons individuelles dans le paysage et l'image première d'une profession destinée à la construction de ces mêmes maisons. On ne s'étonnera donc pas de trouver que cette demande est formulée plus fréquemment chez les personnes âgées (20% d'entre elles l'expriment, soit + 6 points par rapport à la moyenne des Français), les retraités (+ 4 points), ou les non-diplômés (+ 4 points).

« L'insertion des maisons individuelles » est également citée de manière plus insistante par les Français qui demandent par ailleurs à l'Etat, dans le cadre de la protection de l'environnement, d'agir pour protéger les paysages.

Tableau 13

Caractéristiques sur-représentées chez les personnes estimant prioritaire l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste pour « l'insertion des maisons individuelles dans le paysage »

(en %)

Habite dans le Nord.....	21,7
Agé de 65 ans et plus.....	19,8
Ne possède aucun diplôme (ou seulement le Cep)	17,7
Estime que c'est la construction des maisons individuelles qui correspond le mieux à l'image de l'architecture.....	21,5
Estime que l'action prioritaire de l'Etat en matière d'environnement doit concerner « la protection des paysages »....	21,7
Juge l'état de l'environnement dans le monde « mauvais » .	19,1
Inquiet.....	18,0
ENSEMBLE DES FRANCAIS.....	13,7

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 19,8% des personnes âgées de 65 ans et plus estiment que l'architecte ou le paysagiste devrait prioritairement intervenir sur l'insertion des maisons individuelles dans le paysage, contre 13,7% des Français en moyenne.

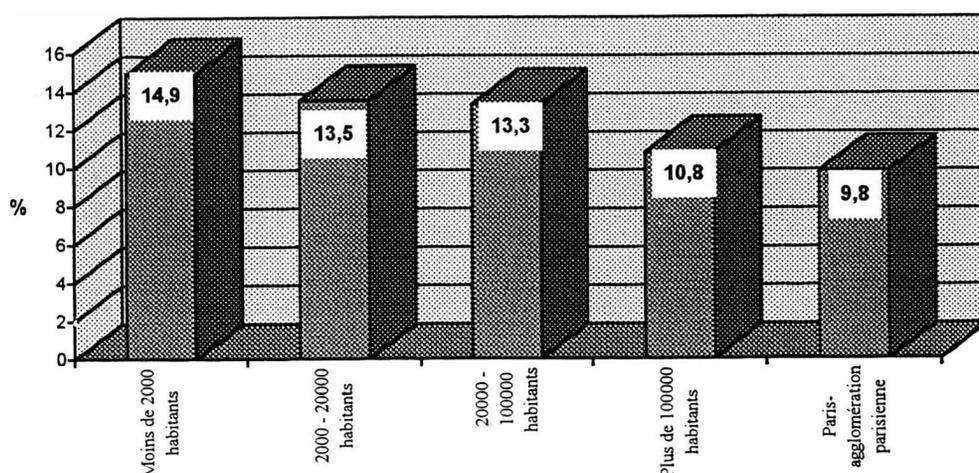
L'insertion des routes, autoroutes et rond-points dans le paysage : l'effet de la commune de résidence

Enfin, on est d'autant plus désireux que l'intervention d'un architecte -ou d'un paysagiste- concerne l'insertion des infrastructures routières dans le paysage que l'on habite une petite commune : de 15% chez les habitants de communes rurales, cette demande passe à 10% chez les Franciliens.

Graphique 3

Le pourcentage d'individus estimant nécessaire de faire intervenir un architecte ou un paysagiste pour l'insertion des routes, autoroutes et rond-points dans le paysage.

- Analyse selon la taille de la commune de résidence -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

De fait, c'est chez les enquêtés vivant en habitat dispersé que l'on cite le plus cette nécessité. Par ailleurs, on la retrouve plus fréquemment évoquée chez les personnes estimant que « l'élaboration de plans » ou « l'aménagement intérieur du logement » définissent le mieux l'architecture.

Les plus jeunes des Français sont également davantage demandeurs d'un tel effort. Il semble donc exister deux types distincts de motivations dans cette attente. D'abord, une réaction guidée par l'environnement immédiat : quand on habite à la campagne, on redoute davantage que le paysage soit abîmé par les routes. Ensuite, une motivation vraisemblablement plus « théorique », exprimée par les jeunes : chez une partie d'entre eux, les infrastructures routières représentent peut-être une menace écologique d'autant plus forte qu'ils n'ont pas encore l'habitude d'utiliser régulièrement un véhicule.

Tableau 14

Caractéristiques sur-représentées chez les personnes estimant prioritaire l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste pour « l'insertion des routes, autoroutes et rond-points dans le paysage »

	(en %)
Agé de moins de 25 ans	19,2
Réside en habitat dispersé.....	15,9
Estime que c'est l'élaboration des plans pour des constructions qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	18,9
Estime que c'est l'aménagement intérieur d'une maison, d'un appartement, qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	18,7
ENSEMBLE DES FRANCAIS.....	12,5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 19,2% des personnes de moins de 25 ans estiment que l'architecte ou le paysagiste devrait prioritairement intervenir pour l'insertion des infrastructures routières dans le paysage, contre 12,5% des Français en moyenne.

3 - Les productions architecturales qui dégradent le paysage

Autant les missions et demandes d'intervention de l'architecte sont discutées, autant les Français semblent globalement exprimer les mêmes aversions pour les produits de l'architecture qui dégradent le paysage. Ainsi, parmi une liste de six types de constructions soumis au jugement des enquêtés, deux sont, de loin, considérés comme les plus néfastes au paysage : plus d'un tiers de nos concitoyens (36% exactement) désignent **les grands ensembles d'habitation** ; plus d'un sur trois (31%) accusent **les bâtiments industriels** (tableau 15).

Les grands équipements routiers sont cités par moins d'une personne sur cinq (18%), et les trois autres types de « constructions » par 8% ou moins des enquêtés. On remarquera que, dans l'esprit des Français, les maisons individuelles sont presque d'une totale innocuité pour les paysages (moins d'1% de citations).

Tableau 15
Selon vous, qu'est-ce qui, dans cette liste, dégrade le plus le paysage ?
- 1997 -

	(en %)
Les grands ensembles d'habitation	35,7
Les bâtiments industriels	30,8
Les grands équipements routiers	18,1
Les hangars agricoles	8,1
Les immeubles de bureau	6,5
Les maisons individuelles	0,5
<i>Ne sait pas</i>	0,3
Ensemble	100,0

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

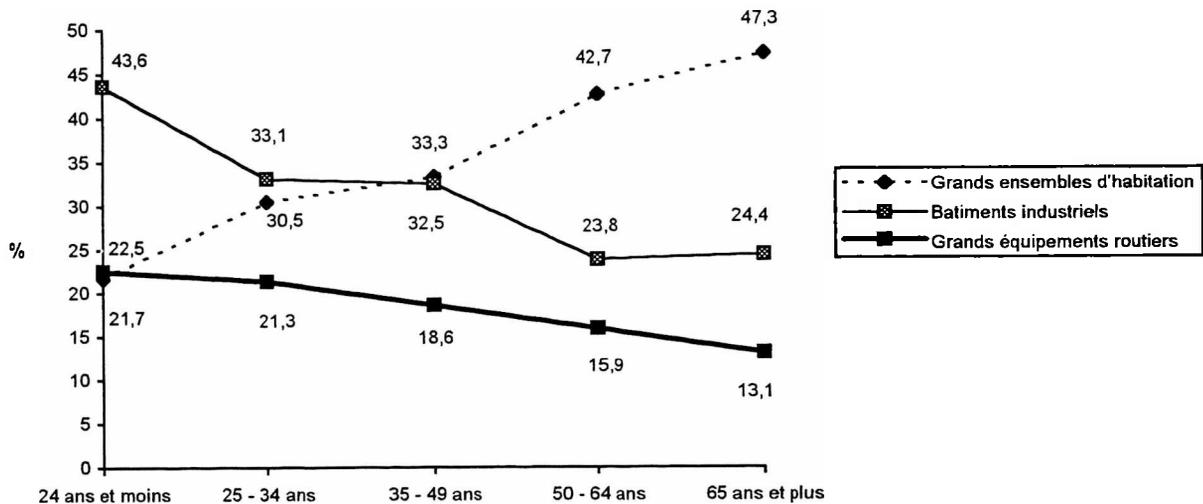
Un effet de l'âge

Les opinions concernant ce qui dégrade le plus le paysage sont en partie fonction de l'âge des enquêtés. On observe ainsi que (graphique 4) :

- Plus l'interviewé est âgé, plus il met en cause les grands ensembles d'habitation ; c'est le cas de 22% des moins de 25 ans, et de 47% des personnes de 65 ans et plus.

- La nocivité ressentie des bâtiments industriels et des grands équipements routiers suit une pente inverse : elle est moins partagée chez les seniors. La pente est cependant nettement plus forte pour les bâtiments industriels que pour les grands équipements routiers.

Graphique 4
Ce qui dégrade le plus le paysage, selon l'âge



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Les grands ensembles d'habitation

C'est chez les personnes âgées, on vient de le voir, que la critique des grands ensembles est le plus affirmé. On la trouve également bien représentée chez les cadres (cadres supérieurs, professions libérales et cadres moyens) et parmi les personnes disposant de revenus élevés.

Par ailleurs, les enquêtés qui désignent les grands ensembles comme « pollueur » principal du paysage montrent une sensibilité particulière à l'« urbanisme » : cette mise en cause est, en effet, sur-représentée chez les Français pour lesquels l'architecture consiste d'abord dans l'organisation des villes, de même que chez ceux qui demandent une intervention des architectes dans l'aménagement des banlieues.

Tableau 16
Caractéristiques sur-représentées chez les personnes estimant que ce sont les grands ensembles d'habitation qui dégradent le plus le paysage

	(en %)
Retraité.....	46,1
Agé de 50 ans et plus	44,8
Cadre supérieur, profession intermédiaire.....	40,7
Réside dans une commune de 20 000 à 100 000 habitants..	40,6
Estime que l'architecte ou le paysagiste devrait d'abord intervenir dans l'aménagement des banlieues	44,2
Estime que c'est l'organisation des villes et des quartiers qui correspond le mieux à l'image de l'architecture.....	41,9
ENSEMBLE DES FRANÇAIS.....	35,7

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 46,1% des retraités estiment que ce sont les grands ensembles d'habitation qui dégradent le plus le paysage, contre 35,7% des Français en moyenne.

Les bâtiments industriels

Les jeunes, on l'a vu, mais aussi les diplômés du bac ou du supérieur, les employés, voire même les chômeurs, sont plus sensibles que la moyenne aux dégradations visuelles occasionnées par les bâtiments industriels. On peut imaginer que certains d'entre eux résident eux-mêmes dans les grands ensembles tant décriés par les plus âgés et les plus aisés ; dans ce contexte, il leur serait difficile de critiquer leur propre cadre de vie.

C'est auprès des enquêtés dont la représentation de l'architecture ne semble pas revêtir un caractère social ou public prononcé, que l'on critique le plus les bâtiments industriels ; c'est ainsi le cas de ceux qui rapprochent la discipline architecturale de la décoration d'intérieur, comme de ceux pour qui elle évoque les monuments historiques.

Mais cette critique des usines semble, pour une partie des répondants, aller plus loin qu'une simple « détestation » visuelle. En effet, la critique est plus importante chez les personnes jugeant par ailleurs prioritaire une action de l'Etat dans le domaine de la réduction de la pollution de l'air. On sait que les fumées industrielles se voient fréquemment imputer une forte part de responsabilité dans ce phénomène.

Tableau 17

Caractéristiques sur-représentées chez les personnes estimant que ce sont les bâtiments industriels qui dégradent le plus le paysage

	(en %)
Agé de moins de 25 ans	43,6
Diplômé du bac ou du supérieur	37,3
Employé	35,6
Chômeur	34,6
Estime que c'est l'aménagement intérieur d'une maison, d'un appartement, qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	41,1
Estime que c'est la construction de monuments qui font date dans l'histoire qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	38,5
Estime que l'action prioritaire de l'Etat en matière d'environnement doit concerner « la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère »	34,8
Estime que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu.....	34,8
ENSEMBLE DES FRANCAIS.....	30,8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 43,6% des personnes de moins de 25 ans estiment que ce sont les bâtiments industriels qui dégradent le plus le paysage, contre 30,8% des Français en moyenne.

Les grands équipements routiers

La mise en cause des grandes infrastructures routières dans la dégradation des paysages est, enfin, plus souvent le fait des indépendants ainsi que des cadres supérieurs et professions libérales. Les jeunes, comme les diplômés du supérieur, l'expriment aussi plus qu'en moyenne. Cette opinion apparaît en partie corrélée avec la demande de l'intervention des architectes et paysagistes en matière d'insertion des routes.

Tableau 18

Caractéristiques sur-représentées chez les personnes estimant que ce sont les grands équipements routiers qui dégradent le plus le paysage

	(en %)
Indépendant	28,1
Cadre supérieur, profession libérale.....	27,1
Agé de moins de 25 ans	22,5
Diplômé du supérieur.....	22,5
Réside dans une commune de moins de 2000 habitants	22,0
Estime que l'architecte ou le paysagiste devrait d'abord intervenir sur l'insertion des routes, autoroutes et rond-points dans le paysage	21,6
ENSEMBLE DES FRANCAIS.....	18,1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 28,1% des indépendants estiment que ce sont les grands équipements routiers qui dégradent le plus le paysage, contre 18,1% des Français en moyenne.

4 - Une synthèse en six groupes

Au total, si l'on essaie de synthétiser les opinions de la population sur l'architecture et sur le rôle des architectes, on voit se dégager **six groupes différents de Français**, de taille quasiment équivalente (ils représentent chacun entre 14 et 19% de la population). Cette typologie a été réalisée à partir d'une analyse des correspondances multiples, suivie d'une classification ; elle a été effectuée à partir des quatre questions précédemment analysées.

A - Les tenants d'une vision de l'architecture exclusivement tournée vers la ville (19% de la population)

La ville, dans sa conception globale : voilà le domaine privilégié de l'architecte selon les personnes de ce groupe. Une forte majorité de ses membres confère, en effet, aux hommes de l'art un rôle primordial dans l'aménagement des villes, dans la mesure même où l'image de l'architecture leur semble principalement orientée vers l'urbanisme, autrement dit vers l'organisation des villes et des quartiers.

Cette attitude est davantage représentée chez les Français de niveau socio-culturel élevé (diplômés du supérieur, cadres supérieurs ou professions libérales), d'âge moyen (35 à 49 ans), ou résidant dans de grosses unités urbaines. Toutes ces caractéristiques (diplôme et milieu urbain) vont de pair avec un état d'esprit que l'on dira « moderniste » en matière de moeurs (attitudes libérales en matière de famille, de mariage ou de travail féminin).

Tableau 19
Les tenants d'une vision de l'architecture exclusivement tournée vers la ville
(19% de la population)

	(en %)	
Estime que l'architecte ou le paysagiste devrait d'abord intervenir dans l'aménagement des villes	66	+ 44
Estime que c'est l'organisation des villes et des quartiers qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	61	+ 31
Réside dans une commune de plus de 100 000 habitants (hors Paris et agglomération parisienne)	34	+ 6
Possède un diplôme du supérieur	24	+ 5
Agé de 35 à 49 ans	29	+ 4
Cadre supérieur, profession libérale	10	+ 4
« Moderniste » ¹ en matière de moeurs	19	+ 5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 61% des membres de ce groupe estiment que c'est l'organisation des villes et des quartiers qui correspond le mieux à l'image de l'architecture, soit 31 points de plus que dans l'ensemble de la population. 29% sont âgés de 35 à 49 ans, soit 4 points de plus qu'en moyenne.

B - Les tenants d'une vision de l'architecture tournée vers la banlieue (16% de la population).

Les membres de ce second groupe se définissent par le lien très étroit qu'ils établissent entre l'architecture, la ville et la banlieue. Ainsi, selon les trois quarts d'entre eux, cette discipline contribue principalement à l'organisation des villes et des quartiers. Au sein de cette représentation, c'est la **banlieue** qui semble les intéresser en priorité : c'est dans ce domaine qu'ils demandent - qu'ils réclament ? - l'intervention des architectes. C'est également dans ce groupe que les grands ensembles sont le plus accusés de dégrader les paysages.

C'est d'ailleurs ici que l'« interventionnisme » est le plus élevé : le rôle de l'architecte dans toute modification du cadre de vie y est considéré, consensuellement, comme une nécessité.

On trouve là une sur-représentation des personnes de milieux plutôt aisés (professions intermédiaires, revenus mensuels du foyer élevés), culturellement favorisés (diplômes du supérieur) et jeunes (25-34 ans). Par ailleurs, cette perception de l'architecture est plus répandue parmi les habitants de la région parisienne. Une fois encore, on note une tendance « moderniste » en matière de moeurs, fortement dépendante des caractéristiques précédentes.

¹ L'indicateur de « modernisme » est constitué à partir de trois questions : l'opinion sur la famille, le mariage et sur le travail des femmes.

Tableau 20
Les tenants d'une vision de l'architecture tournée vers la banlieue
(16 % de la population)

	(en %)	
Estime que c'est l'organisation des villes et des quartiers qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	75	+ 45
Estime que l'architecte ou le paysagiste devrait intervenir en priorité dans l'aménagement des banlieues	48	+ 32
Estime que ce qui modifie le cadre de vie devrait nécessiter l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste.....	89	+ 15
Estime que ce sont les grands ensembles d'habitation qui dégradent le plus le paysage	47	+ 11
Dispose, dans son foyer, d'un revenu mensuel de 15000 francs et plus	34	+ 10
Diplômé du supérieur.....	26	+ 7
Habite à Paris ou dans la Région parisienne.....	20	+ 5
Cadre moyen, profession intermédiaire	16	+ 5
Agé de 25 à 34 ans	25	+ 4
« Moderniste » en matière de moeurs.....	18	+ 4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 75% des membres de ce groupe estiment que c'est l'organisation des villes et des quartiers qui correspond le mieux à l'image de l'architecture, soit 45 points de plus que dans l'ensemble de la population.

C - Les tenants d'une vision d'une architecture « académique », devant se tourner vers la banlieue (18% de la population)

Les Français de ce groupe se rassemblent selon deux orientations :

- Une vision « académique » de l'architecture en tant que productrice de « monuments historiques ».
- Une demande pressante que cet « art » se mette au service des banlieues, l'architecte devant prioritairement intervenir dans ce domaine; par ailleurs, les bâtiments industriels, principalement installés en périphérie des villes, paraissent être les constructions les plus dégradantes pour le paysage.

Cette perception d'une architecture « académique » qu'il faudrait en quelque sorte faire « bouger » en l'adaptant aux réalités contemporaines conduit les membres de ce groupe à davantage demander - exiger ? - l'intervention de l'architecte ou du paysagiste.

Les jeunes de moins de 25 ans sont particulièrement bien représentés ici ; on peut imaginer qu'il s'agit d'un âge où toutes les représentations « apprises » au cours de l'adolescence n'ont encore pu se confronter au concret (comme la vision du « monument historique » pour résumer l'architecture). La connaissance pratique de

réalités quotidiennes et présentes (les banlieues, par exemple) induit cependant la revendication affirmée d'une intervention.

Tableau 21
Les tenants d'une vision d'une architecture « académique » devant se tourner vers la banlieue
(18 % de la population)

	(en %)	
Estime que c'est la construction de monuments qui font date dans l'histoire qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	62	+ 44
Estime que l'architecte ou le paysagiste devrait intervenir en priorité dans l'aménagement des banlieues	35	+ 19
Estime que ce sont les bâtiments industriels qui dégradent le plus le paysage.....	46	+ 15
Estime que ce qui modifie le cadre de vie devrait nécessiter l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste.....	81	+ 7
Agé de moins de 25 ans	19	+ 5
Possède le Bac ou un diplôme équivalent.....	21	+ 5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 62% des membres de ce groupe estiment que c'est la construction de monuments qui font date dans l'histoire qui correspond le mieux à l'image de l'architecture, soit 44 points de plus que dans l'ensemble de la population.

D - Les tenants d'une architecture « hors ville » (17% de la population).

Ce qui frappe dans ce groupe, c'est l'absence presque totale de référence à la ville, et donc au logement. Pour ses membres, l'architecture, c'est d'abord l'élaboration technique de plans de construction (39%), voire la construction de monuments historiques (24%), c'est à dire deux aspects éloignés de la vie de la cité ou de l'individu. Ce parti pris se répercute dans les domaines d'intervention privilégiés que ce groupe dévolue à l'architecte : ici, on cite essentiellement l'insertion des infrastructures routières dans le paysage, ou l'aménagement des zones d'activité commerciale, tous endroits où l'on ne « vit » pas, si l'on peut dire.

S'il apparaît peu de caractéristiques distinctives en termes socio-démographiques, on constate cependant une certaine sur-représentation des moins de 35 ans. Il y a là certainement une conception « technicienne » de l'architecture.

Tableau 22
Les tenants d'une vision de l'architecture « hors ville »
(17 % de la population)

	(en %)	
Estime que l'architecte ou le paysagiste devrait intervenir en priorité sur l'insertion des routes, autoroutes et rond-points dans le paysage.....	42	+ 29
Estime que c'est l'élaboration de plans pour les constructions qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	39	+ 25
Estime que l'architecte ou le paysagiste devrait intervenir en priorité dans l'aménagement des zones d'activité commerciales à l'entrée des villes	33	+ 21
Agé de moins de 35 ans	40	+ 5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 42% des membres de ce groupe estiment que l'architecte ou le paysagiste devrait intervenir en priorité dans l'insertion des routes, autoroutes et rond-points dans le paysage, soit 29 points de plus que dans l'ensemble de la population.

E - Les tenants d'une vision de l'architecture tournée vers la maison individuelle (14% de la population).

Cette catégorie rassemble des personnes principalement attachées à l'idée d'une architecture au service de la maison individuelle, et qui devrait le rester.

Cette attitude, qui pourrait tendre à un certain repli sur soi, est plus répandue parmi les personnes les plus âgées, et évidemment les retraités, ainsi que chez les non-diplômés. Par ailleurs, elle trouve un écho important auprès des propriétaires, notamment de maisons individuelles.

Tableau 23
Les tenants d'une vision de l'architecture tournée vers la maison individuelle
(14 % de la population)

	(en %)	
Estime que c'est la construction de maisons individuelles qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	60	+ 40
Estime que l'architecte ou le paysagiste devrait intervenir en priorité dans l'insertion des maisons individuelles dans le paysage	54	+ 40
Estime que ce sont les hangars agricoles qui dégradent le plus le paysage.....	14	+ 6
Ne possède aucun diplôme (ou seulement le Cep).....	42	+ 15
Agé de 65 ans et plus	33	+ 14
Retraité.....	34	+ 11
Habite une maison individuelle.....	67	+ 7
Propriétaire	48	+ 6

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 60% des membres de ce groupe estiment que c'est la construction de maisons individuelles qui correspond le mieux à l'image de l'architecture, soit 40 points de plus que dans l'ensemble de la population.

F - Les tenants d'une vision de l'architecture tournée vers le logement (17% de la population).

Moins « individualiste » que le précédent, ce groupe tend cependant à « centrer » principalement l'impact et le rôle de l'architecture autour du logement - le lieu d'habitation -, dans une représentation très « fonctionnelle » de cette discipline : ainsi, cet « art » serait avant tout celui de la construction de maisons individuelles ou de logements sociaux. Ainsi, encore, souhaite-t-on privilégier dans ce groupe la réhabilitation des bâtiments anciens.

Les personnes âgées, les non-diplômés -comme dans le groupe précédent- sont plus particulièrement porteurs d'une telle perception. Mais on note également ici une sur-représentation des personnes habitant dans des communes rurales (moins de 2000 habitants). Ces différentes caractéristiques -âge, habitat rural, faible niveau culturel- conduisent les membres de ce groupe à adopter des attitudes plus « traditionalistes » qu'en moyenne à propos du travail des femmes, du mariage ou encore de la famille (considérée comme « le seul endroit où l'on se sent bien et détendu »).

Tableau 24
Les tenants d'une vision de l'architecture tournée vers le logement
(17 % de la population)

	(en %)	
Estime que l'architecte ou le paysagiste devrait intervenir en priorité dans la réhabilitation des bâtiments anciens	75	+ 53
Estime que ce qui modifie le cadre de vie ne devrait pas nécessiter l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste	36	+ 18
Estime que c'est la construction de maisons individuelles qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	36	+ 16
Estime que c'est la construction de logements sociaux qui correspond le mieux à l'image de l'architecture	22	+ 13
Ne possède aucun diplôme (ou seulement le CEP).....	36	+ 8
Réside dans une commune de moins de 2000 habitants	32	+ 5
Agé de 65 ans et plus	24	+ 5
« Traditionaliste » en matière de moeurs	13	+ 5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 75% des membres de ce groupe estiment que l'architecte ou le paysagiste devrait intervenir en priorité dans la réhabilitation des bâtiments anciens, soit 53 points de plus que dans l'ensemble de la population.

ANNEXES

ANNEXE 1

TABLEAUX COMPLEMENTAIRES

Tableau A - 1
L'image de l'architecture

	(en %)							
	Organisa- -tion des villes	Maisons individu- elles	Monu- ments histori- ques	Elabora- -tion de plans	Loge- -ments sociaux	Bati- -ments publics	Aména- -gement intérieur	Total (y c ne sait pas)
Âge								
moins de 25 ans.....	24,3	15,3	25,5	13,2	7,8	8,4	5,6	100,0
25 à 34 ans.....	28,7	15,5	20,9	17,7	7,3	4,6	5,0	100,0
35 à 49 ans.....	33,0	16,8	18,4	13,5	8,7	4,5	5,0	100,0
50 à 64 ans.....	32,4	21,8	15,6	12,7	8,7	6,2	2,6	100,0
65 ans et plus.....	27,7	29,9	8,9	13,1	11,4	4,2	3,6	100,0
Profession exercée								
Indépendant (1).....	26,2	21,5	22,6	17,9	1,4	4,2	6,2	100,0
Niveau supérieur, profession libérale.....	42,7	7,4	16,9	21,7	6,3	4,4	0,8	100,0
Profession intermédiaire.....	36,1	12,1	20,0	15,9	6,7	6,1	3,1	100,0
Employé.....	26,8	17,8	19,8	15,2	9,1	6,2	4,9	100,0
Ouvrier.....	25,6	24,7	18,8	9,9	9,8	6,0	5,3	100,0
Retraité au foyer.....	30,3	23,4	15,2	11,0	9,6	5,9	4,1	100,0
Retraité.....	29,5	25,8	11,3	13,0	12,1	3,6	3,7	100,0
Retraité inactif.....	27,0	8,9	25,9	17,5	6,4	7,7	6,6	100,0
Sexe								
Homme.....	31,1	18,9	17,0	15,5	8,4	4,9	4,1	100,0
Femme.....	28,5	20,7	18,0	12,8	9,2	5,8	4,5	100,0
Niveau d'études								
Moins de 5 ans.....	24,9	28,8	12,9	12,3	11,2	5,5	4,0	100,0
Brevet de technicien, technique inférieur au bac.....	29,2	20,2	16,7	13,0	11,2	5,0	4,4	100,0
Bac, technique niveau bac.....	29,1	15,0	24,1	16,5	4,3	6,3	4,8	100,0
Supérieur des études.....	38,5	19,8	20,4	16,9	4,2	5,3	4,1	100,0
Revenus mensuels du foyer								
Moins de 6000 francs.....	27,6	20,4	18,0	12,5	11,0	4,2	6,3	100,0
6000 à 9999 francs.....	24,5	25,0	14,0	15,0	10,7	5,9	4,2	100,0
10000 à 14.999 francs.....	27,1	21,0	20,0	13,2	9,7	4,7	4,2	100,0
15000 francs et plus.....	38,3	13,6	18,9	15,1	5,6	4,8	3,8	100,0
Localité d'agglomération de résidence								
Moins de 2000 habitants.....	24,1	23,9	19,3	13,2	7,8	5,7	5,8	100,0
2000 à 20 000 habitants.....	23,3	24,6	16,0	16,4	9,6	7,9	1,7	100,0
20000 à 100 000 habitants.....	29,6	18,9	18,7	13,1	9,0	6,5	4,0	100,0
Plus de 100 000 habitants et plus.....	34,9	16,1	18,4	12,2	8,0	5,0	5,0	100,0
Paris et agglomération parisienne.....	37,4	15,1	13,4	17,6	11,0	1,8	3,5	100,0
Total	29,7	19,8	17,5	14,1	8,8	5,4	4,3	100,0

Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, début 1997.

Exclut : agriculteur, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

Tableau A - 2

Pensez-vous que ce qui modifie le cadre de vie devrait nécessiter l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (y c ne sait pas)
• Age			
Moins de 25 ans	73,1	21,0	100,0
25-34 ans	74,0	19,6	100,0
35-49 ans	75,3	20,5	100,0
50-64 ans	77,0	15,4	100,0
65 ans et plus.....	71,6	15,7	100,0
• Profession exercée			
Indépendant (1)	76,9	18,8	100,0
Cadre supérieur, profession libérale.....	85,7	11,8	100,0
Profession intermédiaire.....	79,0	17,7	100,0
Employé	70,8	22,1	100,0
Ouvrier.....	74,0	19,7	100,0
Reste au foyer	70,3	19,4	100,0
Retraité.....	71,7	16,6	100,0
Autre inactif	80,3	17,2	100,0
• Sexe			
Homme.....	76,8	18,2	100,0
Femme	72,3	18,6	100,0
• Diplôme			
Aucun-CEP.....	68,4	18,3	100,0
BEPC, technique inférieur au bac.....	73,7	19,6	100,0
BAC, technique niveau bac	78,0	19,2	100,0
Etudes supérieures.....	81,4	15,5	100,0
• Revenus mensuels du foyer			
Moins de 6000 francs.....	66,5	20,9	100,0
6000 à 9999 francs	70,8	22,4	100,0
10.000 à 14.999 francs	76,9	17,7	100,0
15.000 francs et plus.....	80,7	16,2	100,0
• Taille d'agglomération de résidence			
Moins de 2000 habitants	65,0	25,6	100,0
2000 à 20 000 habitants	77,6	14,7	100,0
20 000 à 100 000 habitants	72,7	22,1	100,0
100 000 habitants et plus	79,6	14,6	100,0
Paris et agglomération parisienne.....	79,5	13,5	100,0
Ensemble.....	74,4	18,4	100,0

Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, début 1997.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

Tableau A - 3
Le domaine prioritaire d'intervention de l'architecte ou du paysagiste

	(en %)						
	Aménagement des villes	Réhabilitation ancien	Aménagement des banlieues	Insertion maison individuelle	Insertion des routes	Aménagement des ZAC	Total (y compris ne sait pas)
Age							
Moins de 25 ans	24,8	19,3	17,2	8,1	19,2	11,4	100,0
25-34 ans.....	22,5	22,5	19,4	10,3	13,1	11,7	100,0
35-49 ans.....	22,5	20,5	17,6	14,9	10,6	13,5	100,0
50-64 ans.....	18,3	24,9	15,9	14,2	12,6	14,0	100,0
65 ans et plus.....	24,7	24,1	11,2	19,8	9,5	9,8	100,0
Profession exercée							
Indépendant (1)	23,7	16,5	18,7	17,0	12,0	12,2	100,0
Cadre supérieur, profession libérale	30,0	19,9	18,8	8,6	6,9	15,0	100,0
Profession intermédiaire.....	18,3	17,2	22,2	13,1	13,1	16,1	100,0
Employé.....	20,9	23,4	18,4	10,5	13,5	13,1	100,0
Ouvrier.....	22,9	23,0	15,4	13,3	14,3	11,1	100,0
Reste au foyer	17,6	27,6	14,4	16,3	12,5	10,6	100,0
Retraité.....	24,2	25,3	11,6	17,0	10,9	10,0	100,0
Autre inactif	26,6	14,3	19,7	9,0	16,2	14,2	100,0
Sexe							
Homme.....	23,7	19,2	17,5	13,5	13,0	12,9	100,0
Femme	21,1	25,2	15,3	14,0	12,1	11,7	100,0
Diplôme							
Aucun-CEP.....	23,2	25,6	12,1	17,2	12,1	9,1	100,0
BEPC, technique inférieur au bac...	21,5	22,9	16,6	14,1	12,2	12,2	100,0
BAC, technique niveau bac	22,0	20,1	17,6	10,5	16,4	13,4	100,0
Etudes supérieures.....	23,2	18,3	21,0	10,7	10,8	15,8	100,0
Revenus mensuels du foyer							
Moins de 6000 francs.....	21,7	20,3	17,9	14,0	12,4	13,7	100,0
6000 à 9999 francs	22,6	25,4	14,9	16,0	11,0	9,4	100,0
10.000 à 14.999 francs	25,6	22,3	13,7	12,0	14,3	11,6	100,0
15.000 francs et plus.....	21,0	20,0	19,7	11,9	12,7	14,6	100,0
Taille d'agglomération de résidence							
Moins de 2000 habitants	19,2	21,1	15,3	14,9	14,9	12,0	100,0
2000 à 20 000 habitants	21,8	25,6	16,5	11,6	13,5	9,6	100,0
20 000 à 100 000 habitants	24,1	25,4	14,9	12,4	13,3	10,0	100,0
100 000 habitants et plus	24,6	20,8	14,5	15,2	10,8	13,8	100,0
Paris et agglomération parisienne...	23,1	16,5	22,8	12,5	9,8	14,6	100,0
Ensemble.....	22,4	22,3	16,4	13,7	12,5	12,2	100,0

Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, début 1997.

1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

Tableau A - 4
Ce qui dégrade le plus le paysage

	(en %)					
	Les grands ensembles	Les bâtiments industriels	Les équi- pe- ments routiers	Les hangars agricoles	Les immeu- bles de bureau	Total (y c ne sait pas)
• Age						
Moins de 25 ans	21,7	43,6	22,5	4,4	7,6	100,0
25-34 ans	30,5	33,1	21,3	4,7	9,3	100,0
35-49 ans	33,3	33,1	21,3	8,4	6,4	100,0
50-64 ans	42,7	23,8	15,9	12,0	4,9	100,0
65 ans et plus.....	47,3	24,4	13,1	9,9	4,6	100,0
• Profession exercée						
Indépendant (1)	36,6	22,0	28,1	7,5	3,2	100,0
Cadre supérieur, profession libérale	39,1	28,6	27,1	0,9	3,4	100,0
Profession intermédiaire.....	41,6	31,4	15,8	3,3	7,5	100,0
Employé	30,2	35,6	18,7	7,8	6,9	100,0
Ouvrier.....	32,3	28,6	18,0	12,2	8,3	100,0
Reste au foyer	31,6	32,3	15,3	11,1	9,1	100,0
Retraité.....	46,1	25,5	13,0	9,8	5,0	100,0
Autre inactif	16,7	49,8	25,0	2,5	6,0	100,0
• Sexe						
Homme.....	35,9	29,8	20,0	7,3	5,9	100,0
Femme	35,6	31,7	16,4	8,8	7,1	100,0
• Diplôme						
Aucun-CEP.....	37,8	25,4	15,3	13,8	6,9	100,0
BEPC, technique inférieur au bac...	36,8	28,7	18,3	8,3	7,3	100,0
BAC, technique niveau bac	32,5	37,2	17,2	5,2	7,4	100,0
Etudes supérieures.....	33,2	37,5	22,5	2,0	3,8	100,0
• Revenus mensuels du foyer						
Moins de 6000 francs	34,9	32,1	18,1	7,7	6,9	100,0
6000 à 9999 francs	30,5	31,6	21,0	7,7	8,6	100,0
10.000 à 14.999 francs	36,3	28,8	17,4	9,5	7,6	100,0
15.000 francs et plus.....	40,1	31,0	16,8	5,7	5,6	100,0
• Taille d'agglomération de résidence						
Moins de 2000 habitants	35,3	28,9	22,0	7,8	5,3	100,0
2000 à 20 000 habitants	28,2	31,5	19,0	13,9	6,5	100,0
20 000 à 100 000 habitants	40,6	29,5	14,9	8,8	6,1	100,0
100 000 habitants et plus.....	37,8	34,0	14,7	7,0	5,4	100,0
Paris et agglomération parisienne...	36,6	28,6	19,2	3,7	11,1	100,0
Ensemble.....	35,7	30,8	18,1	8,1	6,5	100,0

Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, début 1997.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

Tableau A - 5
Les six groupes de Français

	(en %)						
	A	B	C	D	E	F	Total (y c ne sait pas)
	La ville	La banlieue	L'architec- ture aca- démique et la banlieue	Le « hors ville »	La maison individu- elle	Le logement	
Age							
Moins de 25 ans	18,2	14,3	25,0	21,1	6,8	14,6	100,0
25-34 ans	18,0	18,8	21,5	17,6	8,9	15,2	100,0
35-49 ans	21,4	16,0	20,0	14,3	12,7	15,6	100,0
50-64 ans	15,8	17,1	15,3	18,4	15,8	17,6	100,0
65 ans et plus	19,2	12,6	10,5	13,4	23,8	20,6	100,0
Profession exercée							
Indépendant (1)	20,6	14,9	22,1	17,8	11,5	13,2	100,0
Cadre supérieur, profession libérale	28,6	21,9	18,1	15,7	7,6	8,1	100,0
Profession intermédiaire	17,7	21,9	19,3	19,3	11,6	10,2	100,0
Employé	17,8	15,9	22,1	16,3	11,4	16,5	100,0
Ouvrier	17,9	14,2	19,1	16,8	13,8	18,3	100,0
Reste au foyer	16,8	15,0	14,1	15,6	16,1	22,5	100,0
Retraité	18,0	12,9	13,3	14,4	21,1	20,4	100,0
Autre inactif	18,7	18,0	26,5	21,4	3,0	12,3	100,0
Sexe							
Homme	19,7	17,2	18,2	17,3	12,8	14,8	100,0
Femme	17,7	14,8	18,3	16,0	14,8	18,4	100,0
Diplôme							
Aucun-CEP	15,5	10,9	15,3	15,1	21,3	22,0	100,0
BEPC, technique inférieur au bac....	18,0	16,4	16,8	16,8	14,3	17,7	100,0
BAC, technique niveau bac	20,0	16,4	25,0	17,3	7,1	14,1	100,0
Etudes supérieures	23,4	21,8	19,8	18,0	7,8	9,3	100,0
Revenus mensuels du foyer							
Moins de 6000 francs	19,0	13,7	19,0	18,1	14,6	15,7	100,0
6000 à 9999 francs	19,5	13,4	14,9	15,6	16,7	20,4	100,0
10.000 à 14.999 francs	16,8	13,7	21,4	16,8	13,4	18,3	100,0
15.000 francs et plus	20,9	22,7	17,8	17,3	8,7	12,7	100,0
Taille d'agglomération de résidence							
Moins de 2000 habitants	16,6	15,4	17,3	16,8	14,0	19,8	100,0
2000 à 20 000 habitants	14,9	13,2	16,5	18,1	16,5	20,8	100,0
20 000 à 100 000 habitants	16,6	16,7	21,0	15,4	10,4	19,9	100,0
100 000 habitants et plus	22,6	15,2	19,6	15,4	15,0	12,3	100,0
Paris et agglomération parisienne	21,0	20,5	16,8	17,9	11,6	12,2	100,0
Ensemble	18,7	15,9	18,2	16,6	13,9	16,7	100,0

Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, début 1997.

Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

ANNEXE 2

LE QUESTIONNAIRE

Libellé des questions insérées à la demande de la DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

- Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Vague de début 1997 -

F13 - Dans la liste suivante, quelles sont les deux idées qui correspondent le plus à l'image que vous avez de l'architecture ?

(Présentez la liste. Classez les deux premières réponses)

	1ère réponse citée	2ème réponse citée
. L'organisation des villes et des quartiers	1	1
. L'élaboration de plans pour des constructions	2	2
. La construction de maisons individuelles	3	3
. La construction de logements sociaux	4	4
. L'aménagement intérieur d'une maison, d'un appartement	5	5
. La construction de bâtiments publics	6	6
. La construction de monuments qui font date dans l'histoire	7	7

F14 - Pensez-vous que ce qui modifie le cadre de vie (paysages, voies routières, ensembles d'habitation, maisons individuelles...) devrait nécessiter l'intervention d'un architecte ou d'un paysagiste ?

(Une seule réponse)

. Oui	1
. Non	2
. Ne sait pas	3

F15 - Pour améliorer la qualité de nos villes et de nos paysages, quels sont dans cette liste les deux domaines où il vous semble nécessaire de faire intervenir un architecte ou un paysagiste ?

(Présentez la liste - Classez les deux premières réponses)

	1ère réponse citée	2ème réponse citée
. L'insertion des maisons individuelles dans le paysage	1	1
. La réhabilitation des bâtiments anciens	2	2
. L'aménagement des villes	3	3
. L'aménagement des zones d'activité ou commerciales à l'entrée des villes	4	4
. L'insertion des routes, autoroutes et rond-points dans le paysage	5	5
. L'aménagement des banlieues des grandes agglomérations	6	6

F16 - Selon vous, qu'est-ce qui, dans cette liste, dégrade le plus le paysage ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

- | | |
|---|---|
| . Les maisons individuelles | 1 |
| . Les hangars agricoles | 2 |
| . Les immeubles de bureau | 3 |
| . Les grands équipements routiers | 4 |
| . Les bâtiments industriels | 5 |
| . Les grands ensembles d'habitation | 6 |

